

DOSSIER D'INSCRIPTION UNIQUE

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous vous adressons, ci-joint, le dossier d'inscription unique à l'ensemble des services périscolaires (accueil périscolaire du matin et du soir et restauration scolaire) pour l'année scolaire 2018 / 2019.

Afin d'assurer une bonne organisation des services dès la rentrée prochaine, nous vous remercions de nous remettre ce dossier dûment rempli. L'inscription **est obligatoire** et sera traitée uniquement si le dossier est intégralement rempli avec les justificatifs fournis, **avant le 15 juillet 2018** à l'adresse suivante :

Mairie – Service Périscolaire

4 place du marché – CS 70 004 - 85170 LE POIRE-SUR-VIE

Liste des pièces à joindre au dossier d'inscription unique:

- Fiche d'inscription aux services périscolaires (1 par famille)
- Fiche sanitaire de liaison individuelle (1 par enfant, imprimé supplémentaire disponible à l'accueil périscolaire et à l'accueil de la mairie)
- Photocopie de la page des vaccins du carnet de santé avec nom et prénom de l'enfant indiqué sur la page (ou certificat médical attestant les vaccinations)
- Justificatif responsabilité civile (la collectivité conseille la souscription complémentaire à une assurance individuelle accident garantissant les dommages corporels subis sans qu'aucune responsabilité n'ait pu être dérogée)
- Justificatif MSA
- RIB et Mandat SEPA
- PAI si nécessaire



Pour toute question ou renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service périscolaire de la mairie au 02 51 31 80 14.

Restant à votre écoute, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, l'expression de nos salutations distinguées.

L'Adjointe à l'enfance, à la famille
et au scolaire

Raphaëlle PÉNISSON

Le Maire,

Sabine ROIRAND